FOR NEW-YORK.

One of the old line of packets—to sail positively 1st January.

The ship JOHN LINTON, Wibray, master, is now ready to receive cargo, and will go up or down the coast, if applied for in a few days; for terms apply to

dec 17 C. E. RUSSELL & BARSTOW.

FOR BOSTON.

The coppered and copper fastened ship FRANKLIN, captain Simmons, has two thirds of her cargo engaged, and will be despatched without delay. For freight or passage, apply to STETSON & AVERY.

18 dec. 60 Bienville st.

FOR NEW-YORK.

The new, copper fastened, first class ship CARAVAN, captain Thing, now loading up the coast, can take about 100 hhds. additional freight, and will meet despatch. Apply to BOWERS, OSBORN & BOWERS.

Dec. 17.

FOR NEW-YORK.

The ship HITTY, captain Rittson, now loading on the coast, will, on her return be ready to fill up with cotton or other light freight For terms, apply to JOHN F. PAYSON.

Dec. 17.

FOR PHILADELPHIA.

The packet brig OREGON, D. Brown, master, will be ready to receive cargo in a few days. For freight or passage apply on board or to WHITALL, JAUDON & co.

dec 12. 23 Magazine st.

FOR BOSTON.

The fast sailing, coppered and copper fastened brig GEORGE, captain Samuel Thaxter, has two thirds of her cargo engaged, and will have immediate despatch. For freight or passage, having excellent accommodations, apply to Wm. G. HEWES.

dec 17. 9 Camp st.

FOR NEW-YORK.

The fine brig JULIA, captain Bailey, now up the coast loading, can take 100 hhds. on freight, if offered immediately—for which or passage, apply to

dec 17 J. W. ZACHARIE & co.

FOR NEW-YORK.

The copper fastened and coppered, first class brig PERUVIAN, Churchill, master, will meet despatch. For freight or passage, having fine furnished accommodations, apply on board, opposite St. Louis street, or to

dec 17 BOWERS, OSBORN & BOWERS.

Europe.

FOR LIVERPOOL.

The first class British brig MARY BRADE, captain Lincoln, having two-thirds of her cargo engaged, will meet with despatch. For freight of the remainder, or passage, having superior accommodations, apply to

CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

dec 17

FOR LIVERPOOL.

The substantial and fast sailing ship EDWARD DOWNES, captain Purdy, will be ready to receive freight in a few days, and having a considerable part of her cargo engaged, will be soon despatched. For freight or passage, apply on board or to J. HAGAN & Co.

Dec. 17.

FOR LIVERPOOL or HAVRE.

The new fast sailing ship MERIDIAN, (first class) captain Wm. Adams, burthen 1300 bales of cotton, is ready for the reception of a cargo for one of the above ports. Apply to the captain on board or to J. LE BLANC.

dec 17. 102 Royal st.

West-Indies.

FOR HAVANA.

The fast sailing brig SARAH-ANN, captain S. M. Biscoe, having the principal part of her cargo engaged, will sail in a few days. For freight or passage apply to

dec 17. J. W. ZACHARIE & Co.

Mexico.

FOR VERA-CRUZ.

(A regular trader,) to sail positively on the 1st. January. The superb, copper fastened and fast sailing schooner UNITED STATES, Creaghead, master, having the principal part of her cargo engaged, will sail as above. For freight or passage, her accommodations being very superior, apply to

dec 17. J. W. ZACHARIE & Co.

FOR VERA-CRUZ.

The superior brig ASPASIA, William Massicot, master, can be despatched immediately, should a sufficient number of passengers offer. The Aspasia is a first class vessel, coppered and copper fastened, and has very handsome accommodations in the cabbin. Freight will be taken but the vessel will not be detained for it. Apply to capt. Massicot on board, opposite the blue buildings, or to

dec. 17. SAML. P. MORGAN & Co.

FOR BAYOU SARAH, POINT COUPEE.

Baton-Rouge Plaquemine and intermediate landings.

The steam-boat RED-RIVER, having undergone through repairs, will resume her usual trips as a regular trader between New-Orleans and the above places. She will depart hence every Tuesday at 10 o'clock, A. M. and from Bayou Sarah every Friday at 10 o'clock, A. M. For freight or passage, apply on board or to L. MILLAUDON.

December 17.

FOR BAYOU SARAH, POINT COUPEE.

Baton-Rouge Plaquemine and intermediate landings.

The fast running steam-boat COURTLAND, captain D. Edgerton, will ply as a regular trader to those places, and leave here every Wednesday at twelve o'clock M. She has fine accommodations for passengers, and is, in every respect, a first rate boat. For freight or passage, apply on board or to

dec 17. JAMES ARMOR.

FOR NATCHEZ, *and intermediate landings.*

The steam-boat WALK-IN-THE-WATER, Stephen Vail master, will hereafter leave New-Orleans on the 1st. 10th and 20th of each month; and Natchez on the 5th 15th and 25th, at 10 o'clock in the morning. For freight or passage, apply on board.

Dec. 17.

FOR MOBILE.

The U. S. mail steamboat COLUMBIA, capt. Rogers, leaves the Light House for the above port every Tuesday and Friday at 12 o'clock, M. Freight will be received on board a lighter at the Basin, which will go down the evening previous to the boat leaving the Light House. For freight or passage, apply to the captain, or to H. HUNT,

dec 17 At the Basin.

POUR répondre au désir qu'on lui a témoigné, le Rév. Mr. de Fernex se propose de recevoir chez lui quelques jeunes gens, auxquels il enseignera tout ce qui est du ressort d'une éducation libérale. Sans perdre un tems trop précieux aux langues mortes, il appliquera surtout ses élèves à l'étude de l'Histoire ancienne et moderne, la Géographie plate et sphérique, la Mytologie, les Mathématiques élémentaires, la Grammaire, la Littérature Française et Anglaise, la Rhétorique, la Diction, &c. Il pourra, dans la suite donner des cours abrégés de physique générale, d'astronomie, de botanique, de littérature comparée, d'économie politique, de philosophie, en un mot de toutes les sciences dont il est utile autant qu'agréable d'avoir quelques notions. Les cours commenceront le premier Lundi de Janvier à neuf heures du matin. On peut dès ce jour, s'inscrire au domicile de Mr. de Fernex, rue Royale No. 116.

Il est peut être inutile d'ajouter que, sans toucher au point de doctrine, l'instruction morale formera une partie essentielle de l'éducation.

20 Décembre.

ORDONNANCE, concernant l'établissement des guildives et distilleries dans l'enceinte de la ville et des faubourgs incorporés.

Art. 1er. A dater de la publication de la présente ordonnance, nul ne pourra établir ou faire établir aucune guildive et distillerie dans l'enceinte de la ville et dans aucun de ses faubourgs incorporés.

Art. 2. Toute personne qui enfreindra la présente ordonnance payera par chaque contravention une amende, qui ne sera pas moindre de cent piastres, et en outre une amende de cinq piastres par jour, jusqu'à ce que la guildive ou distillerie construite en contravention soit démolie.

Art. 3. A dater de la publication de la présente ordonnance, nulle boulangerie ne pourra être établie dans les limites incorporés de la cité de la N. Orléans, dans d'autres bâtisses que celles faites en briques et couvertes en tuiles, ardoises ou autres matériaux non combustibles, et toute personnes en contravention aux dispositions du présent article, payera une amende de cent piastres, et en outre cinq piastres par jour jusqu'à ce que la boulangerie qui aurait été construite en contravention du présent article, soit démolié.

Signé, D. PRIEUR—Recorder.

Approuvé le 15 Décembre 1827.

J. ROFFIGNAC—Maire.

Pour copie conforme,

J. ROFFIGNAC—Maire.

FOR SALE at No. 105, Royal street; barrels No. 1 and 2 Mackarel, barrels Cranberries, casks winter and summer strained sperm oil, bags St. Domingo coffee and cocoa, coils Manilla rope, boxes sperm candles, boxes No. 1 soap, boxes No. 1 chocolate, boxes herrings, boxes codfish, boxes boots and shoes, boxes fine and wool hats, bureaus, tables and chairs, kegs salmon, tongues and sounds, faced bricks and tiles on the Levee, apply to Wm. W. CALDWELL.

dec 18.

NANKIN—En débarquement du navire Louisiana, 900 pièces nankin bleu, à vendre par

21 déc *Gottschalk & Reimers.*

FLOUR.—150 bbls flour, landing from steamboat Criterion, for sale by

dec 19 FOSTER & HUTTON.

CLOTHING, &c.—Just received per Creole and Delta, cases duck trowsers, silk vests, mixt cloth coats, and 25 kegs verdigris of a superior quality, for sale at No. 32, Custom-house st. by Wm. FROST, Jr.

Dec 18.

LOAF SUGAR.—A constant and large supply of single and double refined loaf and lump sugar, also white and brown sugar candi in boxes for sale by A. HODGE, Jr.

LANDING from brig Wm. Rowland, 50 canisters copal varnish, assorted numbers, for sale by J. H. FIELD.

Dec 18. 22 Custom-House st.

FOR SALE by the subscriber, 60 bbls fine flavoured American Gin, 15 do. 4th proof Brandy. J. H. FIELD.

Dec 18. 22 Custom-House st.

MOLASSES.—The subscribers have now landing and offer for sale 50 bbls Molasses.

Dec 18. TANEX & DUPLESSIS.

CHALK.—40 tons Chalk landing this day from ship Elsa Grant. For sale by

Dec 18. MARTINSTEIN & HALL.

NEW-JERSEY CIDER.—50 bbls of New-Jersey Cider, just received and for sale by

Dec 18. JOB SQUIER & Co.

PARISH COURT, for the Parish and City of New-Orleans—December 3d, 1827—Present the honorable JAMES PITOT.—*Honorine Diez*, f. w. of c. vs. *François Diez*, f. m. of c. *her husband.*—This case being called for trial by consent, on Saturday the 24th instant, and it being proved to the satisfaction of the Court, that the petitioner is justly entitled to the property described and claimed in her petition, viz: to four lots of ground with the edifices thereon, fronting Bourgogne, Orleans, and St. Anne streets, as marked in the plan of the City surveyor to two slaves, Mary and Rosalie, with her three children, Sylvestre, Mary Rose and Adelaide; and furthermore to a lot of ground with the edifices thereon, situated in Suburbs Marigny, and to a sum of nine hundred and eighty dollars and fifty one cents: It is ordered, adjudged and decreed by the Court that a separation of property do take place between the parties, plaintiff and defendant in this cause, and that the defendant shall first pay to the plaintiff the sum of nine hundred and eighty dollars and fifty one cents, and put her in possession of the property herein above described, and that the defendant shall pay the costs of suit.

(Signed) JS. PITOT, Judge.

I do hereby certify the above,

Dec. 4 J. OLLIE', Dept. Clerk.

THE Subscriber has the honor of informing the Public, that since the 1st of December, instant, his *Table d'Hote, (ordinary)* which he advertised at the same time with the Commercial Club, has been opened at his House, No. 148 Chartres street.

He hopes by his attention, and the manner in which his table shall be served, he will deserve a share of public patronage. He also takes boarders on the most moderate terms.

Dec. 7. F. F. LAFONT.

AUX AMATEURS D'HUITRES.

EXCELLENT *Vin de Sauterne*, à vendre chez A. MICHOUD.

9 oct rue de la levée No. 67.

MALCOLM'S

CELEBRATED OFFICE,

(Sign of the Wheel of Fortune.)

Old stand No. 86, and new office No. 132 Chartres street, opposite the Exchange.

ARE now re-established for the season, where all exchange business in drafts or uncurrent money, will be negociated at the lowest rates of discount. The LOTTERY concerns will be conducted in that punctual and satisfactory manner which has always characterised his office.

The first Lottery that commences this winter's business, is the 2d class of the

CATHOLIC CHURCH.

To be drawn on the 5th of JANUARY 1828.

HIGHEST PRIZES!

$10,000, $3,000, $6,600,

$6,000, $5,000, $4,000, and 6 of $1,000, &c. &c. &c.

WHOLE TICKETS, SIX DOLLARS.

Packages of 10 whole tickets, 60 dollars, which must draw either 20, 22 or 24 dollars. Shares in proportion. Tickets also for sale in the 3d Class of the

Public School Lottery,

The next in succession, to be drawn the 9th of January, 1828.

Price of tickets, $5, $2 50, $1 25.

N. B. The peculiar "*Good Fortune*" which so abundantly manifested itself during the last season, will, it is confidently expected, insure a rapid and extensive sale in the above truly popular Lotteries.

Nov. 20.

The fortunate Lottery Office

OF P. V. BARBET,

St. Louis street; No. 37, opposite to Hewlett's Coffee-House,

IS now re-established for the season, where all exchange business in drafts or uncurrent money, will be negociated at the lowest rates of discount.

The first Lottery that commences this winter's business, is the 2d. class of the

CATHOLIC CHURCH,

To be drawn on the 5th. JANUARY 1828, *at Hewlett's Coffee-House, at 5 o'clock.*

HIGHEST PRIZES:

$10,000, $8,000, $6,600,

6,000, 5,000, 4,000, and 6 of 1,000, &c. &c. &c.

Whole Tickets 6—Packages of 10 Tickets 60—Warranted 20.

MONROVIA:—Tickets also, for sale in the 3d class of the

Public School Lottery.

The next in succession to be drawn the 9th of January, 1828.

Price of tickets 5 2 50 1 25.

NOTICE—Mr. F. F. Lafont has the honor of proposing the establishment of a society to be known by the name of *Cercle du Commerce* (Commercial Club.) Subscription lists are open at Messrs. Boimare, Bookseller, Charters street; at McKean, do Canal st.; at Jourdan & co do St Ann st., at Serreau & cos. Coffee House and at Mr. Blanchet's corner of Charters and Toulouse street.

DISTRICT COURT, Thursday, 6th December, 1827.—*Marie Adélaide Grounx, f. w. c. vs. her Creditors*—No. 7454.—On motion of D. SEGHERS, Esquire, of counsel for *Antoine Abat* syndic, of the creditors of the insolvent *Marie Adélaide Grounx*, on filing a tableau of distribution, in this case,—It is ordered by the Court that the creditors of the said insolvent, as well as all others interested herein shew cause on or before Saturday the 22d day of the present month of December, why the said tableau of distribution should not be homologated and confirmed according to law and the said syndic discharged.

Extract from the minutes.

Dec 8 (Signed) J. L. LEWIS, Clerk.

DRY GOODS—The subscriber offers for sale: 1 trunk of real Madrass Hdkfs; 1 do French do do; 1 do French linen Napkins and Cloths.

D. MALCOLM.

Nov. 13. 86 Chartres street.

NEW-YORK NEWS PAPERS.—The subscriber will take subscription for the following New-York Newspapers, viz. Evening Post, Commercial Advertiser, Statesman, Enquirer. The above papers are issued daily, at $10, and three times a week at $4 per annum, payable in advance, and will be forwarded by mail or weekly packets. Apply at

MALCOLM'S OFFICE.

Nov. 13. 86 Chartres street.

Cercle du Commerce.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public que depuis le 1er. Décembre courant, la table d'hôte qu'il avait annoncée en même tems que le Cercle du Commerce, est ouverte chez lui, rue de Chartres, No. 148.

Il ose espérer que par ses soins et la manière dont sa table sera servie, il méritera les encouragemens: il prend aussi des pensionnaires aux prix les plus modérés

7 déc.—6f F. F. LAFONT.

600 BOUCAUTS de sucre prêts à être livrés sur diverses habitations, à vendre par

4 dec. *A. & Z. Cavelier.*

500 BOUCAUTS de sucre, prêtes à être livrés sur différentes habitations, à vendre par

4 dec. *G. Legendre.*

BOIS D'ACAJOU.

A VENDRE—18,698 pieds de BOIS D'ACAJOU de St.-Domingue (Nisao) qualité supérieure.

Plus, 20 SACS de Caset de cette année.

1 sept *Legrand & Henry.*

Bas de soie, Echarpes de Barège, &c.

LE soussigné offre à vendre les marchandises suivantes, en débarquement du navire Belle, venant du Hâvre consistant en Bas de soie pour hommes et pour femmes, noirs et blancs, Bas pour femmes unis et brodés, forts Bas de Soie pour hommes, Echarpes de Barège Rubans de Taffas noir, et une caisse de fausse Bijouterie.

ANDREW HODGE junr

3 Déc.

REçu par le navire Voltaire et à vendre par le soussigné, 40 caisses de Vin de champagne de première qualité, une Harpe de George Blaicher.

3 déc. JOHN GARNIER.

Langue Anglaise.

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public que son Ecole du soir, est ouverte pour les jeunes-gens, de 6 jusqu'à 8 heures du soir. Pour plus amples renseignemens, s'adresser au bureau du Théâtre Américain ou à l'imprimerie de l'Abeille. HOWARD.

N. B. Il continue à donner des leçons, pendant la journée, aux demeures des particuliers. 10 nov—3

CAFE' de la Havane.—15 Sacs Café fin vert, reçus par la goëlett Escumbia, et à vendre par J. P. PAYSON.

A VENDRE.—VIN de bourgogne mousseux de la 1ère. qualité.

4 dec. *Tho. Nicolet & Co.*

TO let, a negro boy aged of 13 years. Apply at this office. dec 7

FOIN,—150 balles Foin, à vendre par

fer sept A. BIJOTAT, rue Toulouse No. 188

GRAISSE & WHISKEY.—159 boetes en fer blanc de Graisse de Cincinnati, 70 barils bon Whiskey, en débarquement et à vendre par J. P. PAYSON

24 nov.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir un atelier de TAPISSERIE, et qu'il se chargera de tout ce qui concerne son état, à l'encoignure des rues St.-Pierre et Bourbon.

20 nov—3 PECOT, Tapissier

LE soussigné, Architecte et Ingénieur civil et topographe arrivant de France, a l'honneur d'annoncer aux habitants de cette ville qu'il a ouvert un cours d'architecture, de mathématique et de dessin au crayon; il annonce également qu'il se chargera de tous les travaux qui ont rapport au génie civil et à l'architecture tels que: Devis, Détails estimatifs, Toisés, Levés de plan géodésiques et topographiques, Dessin de construction &c.

MM. Roffignac maire de la Nlle.-Orléans et Joseph Pilié voyer de la ville, auxquels le soussigné a été recommandé par monsieur le général Bernard, donneront les renseignemens qu'on pourrait désirer.

Allou d'Hémécourt.

S'adresser chez M. Pilié, voyer, rue Royale N°. 268. 14 déc.

COUR de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nlle.-Orléans: présent l'hon Ja. Pitot. 3 Décembre 1827.

Honorine Diez f. de c. l. contre *François Diez, h. de c. l. son mari.*—Cette affaire ayant été appelée, par consentement, pour être jugée, Samedi 24 du passé, et qu'il a été prouvé à la satisfaction de la cour, que la pétitionnaire a justement droit à la propriété décrite et réclamée dans sa pétition, savoir; à quatre lots de terre et les édifices qui s'y trouvent, fesant face aux rues de Bourgogne, d'Orléans et de Ste.-Anne, comme ils sont décrits sur le plan du voyer de la ville; à deux esclaves nommées Mary et Rosalie, avec leurs trois enfans, Sylvestre, Mary-Rose et Adélaide; et en outre, à un terrain avec les édifices qui y sont, situés au faubourg Marigny; et à une somme de neuf-cent quatre-vingt piastres et cinquante-uncents:—Il est ordonné, adjugé et décrété par la cour, qu'une séparation de biens ait lieu entre les parties, la demanderesse et le défendeur, et que le défendeur paye préalablement à la demanderesse la somme de neuf-cent quatre-vingts piastres et cinquante-un cents, et la mette en possession des propriétés ci-dessus désignées, et que le demandeur paye les frais de la procédure.

Signé JS. PITOT, juge.

Je certifie ce qui est ci-dessus.

5 déc J. OLLIE', dép. greffier

SUPERBES SOPHAS—Le soussigné vient de recevoir du Nord, huit superbes Sophas, faits dans les derniers goûts de New-York, et d'un ouvrage admirable, qu'il offre à vendre, dans son attelier rue de Chartres n°. 146. *J. Rousseau, ébéniste.*

10 déc—6f

DEMANDE—On désire trouver à louer une négresse; il faudrait qu'elle fut bonne cuisinière. On donnerait la préférence à une qui parlat les deux langues. 10 décembre—2f.

AVIS.—Le soussigné étant de retour en cette ville, prévient le public et ses amis qu'il vient de former une société avec son frère. L'installation qu'ils viennent de faire, les met à même d'exécuter avec promptitude et netteté toute sorte d'ouvrage du ressort de leur état, tel que de mettre à neuf les fusils et pistolets à piston, à patente, &c. &c.

Il ose espérer que la perfection qu'il a acquise en travaillant avec un des armuriers les plus distingués des Etats-Unis, lui méritera la confiance de ses concitoyens.

LOUIS AZAEL LATIL,

Au coin des rues Ursulines et Bourgogne.

24 novembre—3f

TRAITES sur France, payables dans Paris, Rouen ou le Hâvre, à vendre par

J. LEBLANC,

17 dec Rue Royale N°. 180.

AVIS.—P. ROMAIN, rue Chartres No. 97, vient de recevoir d'la récette, un superbe assortiment de PARFUMERIE Anglaise et Française; il recommande particulièrement parmi ces articles, les [illegible] cosmétique à l'amande amère, et les pâtes [illegible] aussi, opiat de Ceylan, poudre de [illegible] eau de Cologne triple extrait; pa[illegible] Blanche, à la mousseline, savon [illegible] portrait et guillôché, huile de Mac[illegible], &c. &c.

☞ Toutes espèces d'ouvrages [illegible] seront exécutés avec précision.

19 Décembre.

Cour de District, jeudi le 6 Décembre [illegible]

Marie Adélaïde Grounx f. de c. l. contre [illegible] autrieres.

SUR motion de D. Seghers, avocat d'[illegible] Abat syndic des créanciers de Pin[illegible] Marie Adélaïde Grounx, et sur l'enrégistrement d'un tableau de distribution dans cette cause, il est ordonné par la cour que les créanciers de [illegible] insolvable ainsi que tous autres que cela peut concerner, aient à déduire Samedi le 22 de ce présent mois de Décembre, ou avant, les raisons pour lesquelles ledit tableau de distribution ne serait pas homologué et confirmé conformément à la loi, et ledit syndic déchargé.—Extrait des minutes. (Signé) J. L. LEWIS, greffier.

8 déc.

REçu par le Voltaire du Hâvre—Saucissons de Lyon; Fromages pâte-grasse; graines de jardinage; sardine à l'huile; [illegible] à provision assorti, véritable [illegible] de Lavande.

3 dec. F. BERTOULIN.

UNE personne ayant des recommandations, possédant les langues française, anglaise et espagnole, très-capable de tenir un magasin en gros et en détail, désire trouver à s'occuper. La même personne donnera la somme de 2,000 piastres, à un intérêt de six pour cent, si la maison lui convient. On pourra laisser une lettre à l'adresse de A. B. à l'imprimerie. 6 Nov—f

AVIS.—Le soussigné ayant quelques heures de vacances dans la journée, il voudrait les consacrer à donner des leçons particulières à ceux qui désireraient apprendre le Français ou l'Anglais, soit dans quelque institution ou chez les particuliers. [24 nov—3f] J. DUVAL.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer aux Dames, que Mr. VALENTIN, coeffeur de Paris, vient de se réunir à lui, et espère que sa grande pratique dans les coeffures de haute classe et celles du jour, seront appréciées des Dames de la Nlle.-Orléans. Ils feront de manière à satisfaire aux demandes qui leur seront faites à l'avance.

En addition à l'assortiment de postiches de tout genre en cheveux et en parfumerie fine qu'il a reçu, il attend par les premiers arrivages, de Paris, pour coeffure de bal et autres, ce qu'il y a de plus nouveau en Fleurs fines, Rubans, Plumes, Marabouts, &c.

Il continue à confectionner tout espèce de postiches, suivant le goût.

GAULHIAC, coeffeur,

27 nov rue de chartres, no. 182.

BEURRE frais—58 tréquins beurre en débarquement du bateau à vapeur Belvidere, et à vendre par

27 nov W. D. JOLLEY, nlle. Levée

NANKINS &c—Nankin anglais et de l'Inde, robes de mousseline, [illegible] en couleur, mouchoirs mazulipatam, indiennes imprimées, satin idem, demi bas pour hommes et pour femmes, assortis, bretagne irlandoise, ayant droit en debenture, toile à chemises grise, manufacture américaine, différentes largeur.

27 nov G. VANCE.

AVIS aux Caboteurs, Pacotilleurs et Colporteurs, trafiquant dans l'étendue de cet Etat.

LE soussigné, adjudicataire de la ferme des licences à accorder aux caboteurs, pacotilleurs, et autres personnes, trafiquant, vendant, ou échangeant des marchandises sur les grandes routes et les cours d'eau dans cet Etat, prévient ceux que cela peut concerner, que son bureau est ouvert tous les jours, au coin des rues Conti et de la Levée N°. 48, où l'on délivrera les diverses licences pour douze mois, au taux qui est fixé par l'acte de la Législature, approuvé le 18 Février 1825, conformément à l'acte intitulé "Acte relatif au revenu de l'Etat et au payement des dépenses casuelles de l'année 1826 et pour d'autres objets," approuvé le 25 avril 1826."

Le Fermier prévient ceux qui trafiquent ou vendent eux-mêmes, ou par leurs esclaves ou salariés, hors des limites de cette cité, qu'il sévira contre ceux qui ne seront pas munis de licence. Il a placé, dans chaque paroisse, un agent de surveillance. L'amende est de $50 à 100.

P. D. HENRY.

25 octobre—12

FS. DUFOUR, *marchand-tailleur*, rue de Chartres N°. 135, à côté de la Bourse Hewlet, préviest le public ainsi que ses pratiques, qu'il vient de recevoir de France, un assortiment de **DRAPS** superfins et **CASIMIRS.**

20 octobre—3

LE Soussigné a reçu par les derniers arrivages, et offre à vendre:

25 pipes Eau de Vie. (marque de Seignette,) Pantalons de Cassinet mêlé clair, do. de Satinet noir, do. de Casimirs de, do. de Satinet bleu et mêlé, do. do. d'Oxford, do. de casimir bleu de marine, garantis teinture à l'indigo, de casimir d'Oxford, ardoise et olive, 100 douz. coton à coudre à 3 brins.

De plus—6 pipes Vin Ténériffe, marque de Cogswell, 14 demi pipes do. do. do. 4 pipes Genièvre de Hollande, marque de Cigne, 4 futailles Rum de la Jamaique, 1re. qualité. ANDREW ELIOT.

24 nov. Rue Dauphine, No.